

Le Mans, département de Sarthe, 9 janvier 1793, l'an IIe de la République,

Législateurs augustes,

Tout ce qui intéresse le progrès des lumières, tout ce qui peut mûrir l'opinion publique, et substituer aux préjugés vulgaires, les principes immuables de la raison, est un moyen sûr d'être accueilli favorablement auprès de vous ; c'est à ce titre que je vous supplie d'agréer les deux exemplaires ci-joints, comme un hommage que je me fais un devoir de rendre au sénat français.

Votre suffrage, pères de la patrie, sera ma plus douce récompense.

Je suis avec respect et soumission à toutes vos lois, législateurs,

Le républicain, Ledru, curé du Pré, au Mans.